



COMITÉ CULTURE ET PATRIMOINE

Jeudi 3 février 2022

16 h Visioconférence Zoom

<p>Sont présents : Sylvie Lemonde, conseillère et présidente du comité Danielle Lanciaux, conseillère Jean-Pierre Charuest, maire JeanMarc Lachance, Société d'histoire de Compton Chantal Rousseau, citoyenne Chantal Leroux, Directrice école Louis St-Laurent Marie-Eve Talbot, Bibliothèque Estelle-Bureau Michèle Lavoie, Club Lions de Compton et Maison des arts St-Laurent Sonia Quirion, responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, secrétaire du comité Invitée : Jordane Masson, Bibliothèque Estelle-Bureau</p>	<p>Sont absents : Jean-François Quirion, artiste et citoyen Andée Côté, Compagnons du Lieu historique</p>
--	--

COMPTE RENDU

1. Mot de bienvenue, lecture et adoption de l'ordre du jour

Sylvie Lemonde souhaite la bienvenue aux membres et fait les présentations. La rencontre débute à 16 h. Il est suggéré d'ajouter le point suivant et de laisser le point varia ouvert.

- Tournée camping et caravanning mai 2022

2. Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière rencontre

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité tel que présenté.

3. Suivis de la dernière rencontre

Les suivis de la dernière rencontre ont été révisés avec le comité et seront couverts dans la présente rencontre.

4. Mandat du comité

Sylvie présente trois nouveaux membres qui se joignent au comité : Michèle Lavoie qui représentera les Lions de Compton et la Maison des arts St-Laurent, Marie-Ève Talbot qui représentera la bibliothèque et Jean-François Quirion, artiste et citoyen de Compton. Bienvenue aux nouveaux membres.

Sylvie présente et révisé le mandat du comité.

Le Comité culture et patrimoine **recommande** les modifications suivantes :

- Changer le nombre de conseillers de trois à deux.
- Changer le nombre de citoyens à deux citoyens.
- Ajouter le club Lions de Compton et la Maison des arts St-Laurent
- Changer le quorum à 6 membres.

À faire : Les modifications doivent être apportés au règlement et seront soumises à la prochaine rencontre du conseil.

5. Bibliothèque

5.1 Cadre de référence en période de pandémie

Sylvie et Sonia présentent le cadre de référence en période de pandémie à la bibliothèque. La bibliothèque est un service essentiel donc tout est accessible et ouvert cependant des activités en personne ne peuvent avoir lieu mais plusieurs changements sont à venir dans les règles sanitaires et les activités en personne pourront avoir lieu prochainement. Dès que ce sera permis, les activités reprendront en personne, il faut vérifier les possibilités pour l'heure du conte du 12 février et les activités à venir en février et mars.

5.2. Horaire de la bibliothèque pendant la période des fêtes et autres périodes de vacances

Sylvie et Jordane mentionnent que la bibliothèque est fermée une semaine et demie durant les fêtes et trois semaines durant l'été pour donner une pause aux bénévoles, il est indiqué qu'il serait bien de pouvoir ouvrir un peu plus car ce sont des périodes où les gens ont le temps de lire et de profiter des services de la bibliothèque. Marie-Ève indique qu'il est difficile pour les familles de fréquenter la bibliothèque entre 16 h et 19 h la semaine, c'est l'heure du souper et des devoirs. Il serait bien de pouvoir ouvrir des après-midis; en ce moment, avec la présence de l'école, ce n'est pas possible d'ouvrir le jour durant l'année scolaire mais ça pourrait être révisé lors des congés (journées pédagogiques) et durant l'été.

À faire : Une rencontre avec les bénévoles est prévue pour discuter de l'horaire de la bibliothèque pour la prochaine année. Une proposition de nouvel horaire sera apportée au Comité culture par la suite.

5.3. Frais de retard pour les prêts

Sylvie Lemonde a effectué des recherches et mentionne que 44% des bibliothèques au Québec ont aboli les frais de retard sur les prêts. Les frais de retard actuellement sont de 0,20\$ par livre par jour, ça rapporte environ 370\$ par année. Jordane mentionne que ce sont souvent les familles qui subissent les frais de retard et ça peut par la suite faire en sorte que ces familles ne reviennent plus à la bibliothèque. Les livres perdus sont chargés aux personnes concernées. Il pourrait y avoir des frais de retard sur certaines catégories de livres comme les nouveautés.

Ainsi, pour stimuler les gens à emprunter des livres et pour enlever un stress et un obstacle à la fréquentation de la bibliothèque, le Comité culture et patrimoine **recommande** d'abolir les frais de retard sur TOUS les prêts de livres.

À faire : Sonia doit demander le règlement de la bibliothèque pour le réviser, le corriger pour enlever les frais de retard et le soumettre au conseil.

5.4. Réaménagement de la bibliothèque

Sylvie Lemonde présente le projet qui a été travaillé avant la pandémie. Les membres du comité souhaitaient procéder par étape, c'est un projet de réaménagement complet. En 2021, quatre modules-étagères sur roulettes ont été achetés pour mettre en valeur les livres, une rangée d'étagères a été enlevée dans la section jeunesse pour libérer le passage et une télévision 75 pouces a été installée. Le projet est toujours en cours et un budget est prévu pour 2022. Il est aussi possible de faire une demande de subvention au fonds vitalité des milieux de vie de la MRC. Avec l'agrandissement de l'école, la section bibliothèque scolaire sera libérée fin 2023, toutefois Chantal Leroux indique que les élèves continueront de fréquenter la bibliothèque municipale.

Quand l'école sera agrandie, la bibliothèque municipale pourra offrir un horaire de jour et de soir. Dans les projets de réaménagement, le comptoir d'accueil est à prioriser.

À faire : Sonia doit envoyer les plans du réaménagement complet à tous les membres du comité.

À faire : Une rencontre avec les bénévoles de la bibliothèque est prévue à la mi-février pour connaître tous les besoins et optimiser le comptoir d'accueil. Par la suite, une rencontre avec les membres du Comité culture et patrimoine intéressés par le projet aura lieu pour avancer et préparer les prochaines étapes.

5.5. Compte-rendu des activités 2021

Les membres ont reçu le tableau de toutes les activités qui ont eu lieu en 2021 dans la municipalité. Plusieurs activités ont eu lieu en ligne et à l'extérieur de la bibliothèque, il faut ajouter l'activité du Parc du Hameau même si elle n'a pas attiré de gens. À l'automne quelques activités ont pu avoir lieu en personne à la bibliothèque et ont connu beaucoup de succès. Comme on le voit dans les statistiques d'achalandage, en 2018 et 2019, les gens empruntaient beaucoup de livres et fréquentaient plus la bibliothèque car il y avait une programmation variée d'activités en personne à la bibliothèque. Lorsque les activités en personne à l'intérieur seront permises, il faudra maximiser et bien publiciser le tout, la bibliothèque connaîtra alors un nouveau souffle.

5.6 Statistiques d'achalandage et prêts de livres 2021

Sonia Quirion présente les statistiques de 2021, les membres ont reçu les différents tableaux avant la rencontre. Les statistiques remontent tranquillement mais le fait que peu d'activités ont eu lieu à la bibliothèque et la pandémie qui limite les sorties, ça ralenti un peu la fréquentation. L'équipe va travailler fort en 2022 pour remonter le tout, en suivant les consignes sanitaires.

5.7 Programmation proposée 2022

Sonia donne un aperçu de la programmation d'activité de 2022 qui prévoit une grande thématique par mois mettant en valeur les livres en lien avec la thématique et des activités. L'équipe de la bibliothèque souhaite revenir avec des activités en personne dès que ce sera possible. Sonia demande au comité leur avis sur les activités à venir en février, selon les consignes en cours, les activités pour enfants pourraient reprendre en personne dès que possible mais pas pour les adultes. Sonia demande si l'heure du conte de la St-Valentin prévu le 12 février en ligne pourrait être en personne? Il aurait été souhaitable de permettre cette rencontre en personne pour le bien de tous, petits et grands mais étant donné le flou dans les consignes et que des parents seront présents avec les enfants, il serait mieux de tenir l'heure du conte en ligne mais le reste de la programmation prévue par la suite pourra avoir lieu en personne.

À faire : Selon les assouplissements à venir dans les règles, une programmation plus complète sera présentée au comité culture à la prochaine rencontre.

6.8 Retour soirée de reconnaissance des bénévoles

Sylvie mentionne qu'une soirée des fêtes a eu lieu le 9 décembre dernier pour remercier les bénévoles de la bibliothèque, un souper à la bibliothèque avec traiteur a eu lieu et a été très apprécié, c'est à refaire en 2022.

7. Tour de table des activités culturelles à venir

Société d'histoire de Compton

La Société d'histoire a prévu une activité en personne pour présenter la murale de l'hôtel de ville le 17 février prochain. Il faudra voir les consignes sanitaires en cours à ce moment pour voir si l'activité pourra avoir lieu ou non. Il y a déjà une 15aine de personnes inscrites à ce jour, ils seront contactés pour les changements d'horaire. En avril, une activité est prévue sur la tragédie de 1912, elle aura lieu à la bibliothèque. Une autre activité est prévue en juin, le thème est à confirmer. Les conférences ont majoritairement lieu à la bibliothèque. Il est proposé d'inviter les participants à partir de 18h30 pour leur permettre d'emprunter des livres avant la conférence.

École

Les activités sont aussi au ralenti à l'école mais les élèves ont pu assister à des ateliers offerts par un percussionniste dans les dernières semaines.

Maison des arts St-Laurent

En mai-juin, une exposition sur le thème de l'eau est prévue avec l'artiste Liliane Mertens.

Lions de Compton

Des sculptures en bois ont été réalisées en 2021 et il y en aura d'autres en 2022, l'inauguration du sentier des bâtisseurs aura lieu dans les prochains mois.

Fonds musique

Il existe un fonds via l'École de musique de Sherbrooke pour offrir des prestations dans les communautés.

À faire : Michèle Lavoie doit faire parvenir l'information par courriel aux membres du comité.

Patrimoine

Selon de nouveaux règlements en vigueur, la Municipalité de Compton devra établir une politique pour encadrer la démolition de bâtiments construits avant 1940, les gens intéressés pourront s'impliquer dans le processus. Auparavant, un inventaire détaillé des bâtiments devra être fait. Cette politique sera travaillée avec les membres du CCU mais les membres du comité Culture et patrimoine souhaite en être informé et peut-être faire partie des discussions. Les membres du comité indiquent qu'il faudrait faire une politique sur le maintien des bâtiments construits avant 1940.

8 Varia

Il n'y a pas de points au varia.

9 Date de la prochaine réunion

*L'ordre du jour n'a pas pu être complété, la prochaine rencontre aura lieu le 7 mars 2022, pour compléter les points prévus à l'ordre du jour.

10 Levée de la réunion

La réunion se termine à 18 h 15.

Sylvie Lemonde
Présidente du comité

Sonia Quirion
Secrétaire du comité